

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Au voyage musical en Angleterre, du 1er au 5 juillet 2018

À retourner paraphé et signé, accompagné du règlement  
et d'une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité, par courrier à :  
Académie Bach - 1, rue Le Barrois – BP26 – 76880 Arques-la-Bataille

*Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne*

Mme       M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

#### HÉBERGEMENT CHOISI

- Chambre double, grand lit  
 Chambre double\*, lits jumeaux } Je souhaite partager ma chambre avec : .....  
 Chambre individuelle (supplément de 152 € par personne)

*\*Les personnes voyageant seules et désirant partager une chambre double, acceptent de la partager avec tout autre voyageur.  
Si cette option n'est pas réalisable le supplément chambre individuelle sera offert.*

#### MONTANT À RÉGLER

Prix du voyage :	<input type="checkbox"/> 1145 € - tarif par personne
	<input type="checkbox"/> 152 € - supplément chambre individuelle
	<input type="checkbox"/> 44 € - supplément assurance annulation
TOTAL :	.....€

- Je règle en une fois ..... € par chèque libellé à l'ordre de l'Académie Bach  
 Je règle en une fois ..... € par carte bancaire au bureau de l'Académie Bach ou par téléphone  
 Je règle en une fois ..... € par virement sur le compte de l'Académie Bach  
IBAN : FR76 1142 5009 0008 0034 5676 153  
BIC : CEPAFRPP142
- Je règle en deux fois .....€, je joins deux chèques libellés à l'ordre de l'Académie Bach  
1<sup>er</sup> chèque (700 €) encaissé à l'inscription  
2<sup>ème</sup> chèque (..... €) encaissé le 3/04/2018

#### ADHÉSION ET COTISATION POUR 2018 (OBLIGATOIRE)

- J'ai déjà réglé ma cotisation pour 2018  
 Je règle ma cotisation pour 2018 : adhésion individuelle : 15 €  
 Par chèque séparé  
 Sur le site internet de l'Académie Bach

Paraphe

1/3

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises, dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée, à réception du présent bulletin d'inscription et du règlement.

Possibilité de règlement en deux fois, par chèques libellés à l'ordre de l'Académie Bach.

Solde au plus tard le 3 avril.

La confirmation de votre participation au voyage vous sera envoyée par courrier électronique.

## TARIFS

Tarif par personne :

1145 € en chambre double. Supplément chambre individuelle : 152 €.

Ce prix comprend : la traversée en ferry aller-retour Dieppe/Newhaven (DFDS Seaways), l'autocar privé, l'hébergement (4 nuitées en hôtel\*\*\* minimum), 4 repas, 1 panier repas pour le pique-nique du 4 juillet, les 9 concerts, les conférences, les entrées des lieux visités prévus dans le programme.

Ce prix ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach, les repas libres, les boissons, extras et dépenses d'ordre personnel, l'éventuel pourboire au chauffeur, l'assurance annulation.

## DOCUMENT OBLIGATOIRE

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

## TRANSPORTS

La traversée entre Dieppe et Newhaven s'effectuera en ferry (DFDS Seaways).

Les transports en autocar seront assurés par la compagnie des Cars Autin d'Arques-la-Bataille.

## HÉBERGEMENT

Hôtel trois étoiles au minimum : Dimanche 1<sup>er</sup> juillet, nuitée à Newhaven au *Royal Maritime Club*\*\* ; lundi 2 et mardi 3 juillet, nuitée au *Winchester Royal Hotel*\*\*\* ; mercredi 4 juillet, nuitée à l'hôtel *De Vere Selsdon Estate*\*\*\*\*.

## ASSURANCES

Afin de couvrir ce voyage, l'Académie Bach souscrit une assurance de responsabilité civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

Afin de bénéficier d'une couverture maladie lors de votre séjour, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre CPAM afin d'obtenir votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son voyage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables sur le site internet du voyage.

Pour les autres cas, il y a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Paraphe

2/3

## ANNULATION

**Du fait de l'Académie Bach :** dans le cas où l'Académie Bach se trouverait obligée d'annuler le voyage, pour toute raison qu'elle estimerait incontournable, en particulier du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits, les voyageurs bénéficieront du remboursement intégral des sommes versées, à l'exception toutefois de l'adhésion à l'association qui n'est pas juridiquement annulable, et de l'assurance annulation.

**Du fait du voyageur :** si l'adhérent annule son inscription, les montants remboursés sur les sommes versées, à l'exception de l'adhésion et de l'assurance annulation, seront les suivants :

Avant le 10 mars : remboursement de 80 %

Du 11 mars au 10 mai : remboursement de 50 %

Du 10 mai au 15 juin : remboursement de 25 %

Après le 15 juin : aucun remboursement

*Si le voyageur a souscrit l'assurance annulation de la Maif et que la cause de l'annulation est couverte par cette dernière, les sommes retenues par l'Académie Bach pourront être remboursées au voyageur.*

## CESSION DE CONTRAT

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle reprenne les termes et conditions de votre contrat et soit ou devienne adhérente de l'association à titre personnel. Vous devrez avertir l'Académie Bach au plus tard 15 jours avant le début du voyage par e-mail en indiquant précisément le nom, prénom et l'adresse du participant.

*NB : Si vous avez souscrit l'assurance annulation, celle-ci n'est pas transférable à la personne qui vous remplacera.*

## CONTACT

Académie Bach

E-mail : [contact@academie-bach.fr](mailto:contact@academie-bach.fr)

Téléphone : 02 35 04 21 03

Courrier : Académie Bach – Le Presbytère – 1, rue Le Barrois – BP26 – 76880 Arques la Bataille

[www.academie-bach.fr](http://www.academie-bach.fr)

*J'ai bien noté et accepte sans réserve les conditions de ce voyage fixées, notamment en cas d'annulation de ma part.*

**Date et signature**